



REUNION DE QUARTIER DOELAN 05 NOVEMBRE 2022

INTRODUCTION :

Le Maire, Anne MARECHAL, David ROSSIGNOL, Yannick PERON, Denise LE MOIGNE, Jean Paul GUYOMAR, Cécile TEPPER, Gilles GARCON sont présents.

Le Maire introduit la réunion et rappelle aux personnes présentes l'esprit de ces réunions publiques : chacun est invité à poser des questions sur son vécu, l'actualité, l'engagement de l'équipe municipale mais ne doit pas évoquer de problèmes de voisinage. L'équipe municipale s'engage d'une année sur l'autre à répondre aux questions posées lors de la réunion publique précédente.

Le maire rappelle les règles de ce temps d'échange : pas de questions d'ordre personnel et du respect dans les échanges entre les participants et vis-à-vis des élus.

Il y a un élu responsable de l'organisation et du suivi des réunions de quartier : Denise LE MOIGNE déléguée à la démocratie locale et à la citoyenneté, ainsi que Cécile TEPPER, habitante à Doëlan chargée de la culture bretonne et Jean Paul GUYOMAR, de Kervelan, conseiller dans les commissions culture et sport et économie, environnement, citoyenneté. Ces élus doivent assurer le suivi des questions posées pour qu'elles soient réglées lors de la réunion suivante.

QUESTIONS POSEES EN 2021	REPNSES APORTEES
<p>Jean Gaultier, Kerviglouse : il y a 2 ans, il a participé aux réunions de préparation aux élections et il avait été évoqué la question de la circulation dans le cadre du projet de F Jaclin : quels impacts ? est-ce que dans le travail présenté ce soir, la question de l'impact de la circulation des personnes qui vont être à l'hôtel, livraisons, fournisseurs, poubelles, clients ... ont été abordées ?</p> <p>80 places de parking prévues dans le projet de F Jaclin.</p>	<p>Le maire : cela a été travaillé avec les riverains par rapport aux questions qu'ils ont posées. Les élus ont évalué l'impact de la circulation dès l'intervention de METAVISION en 2011. Les Stationnements sont insuffisants et cela a motivé les places de parking à cette échelle. L'impact a été vu de ce point de vue : mais pas en terme de quantité. 80 véhicules est un maximum, avec les clients dont des randonneurs et les saisonniers. 80 véhicules supplémentaires sur Doëlan, ce n'est pas un raz de marée.</p> <p>Les fournisseurs posent plus la question du gabarit. Lorsque les travaux vont commencer, ces questions d'impact vont devoir être abordées de façon pragmatique.</p> <p>Vis à vis de l'hôtel, il faudra faire des ajustements dans le temps et regarder point par point les problèmes qui</p>

	<p>surgiraient. Avant, il y avait une usine, des salariés, des camions et des livraisons. C'est normal qu'une activité économique génère des flux.</p> <p>Il faudra examiner la rue de Keruster.</p> <p>David ROSSIGNOL : la réflexion n'a pas tenu compte de l'afflux car les personnes s'adapteront aux nouveaux aménagements.</p>
<p>F Jaclin dit qu'il va créer de l'emploi : CDI ? saisonnier ? et quid de l'emploi saisonnier et des logements pour ces emplois ?</p>	<p>Ce point est abordé avec F Jaclin depuis le début. Le problème numéro 1 est le logement. Nous travaillons sur des solutions en lien avec lui. Il compte acheter un pavillon pour ses salariés. La ZAC du sénéchal prévoira du locatif social pour les salariés et un travail avec les riverains pour de la location de chambres sera amorcé.</p>
<p>Philippe Marcadet s'interroge sur la généralisation des priorités à droite : une information à l'entrée de la commune sera faite mais quid des hameaux et petits villages comme Kerangoff ? Les gens qui sont sur la route principale ne font pas attention aux priorités à droite : faudra-t-il ajouter des panneaux ?</p>	<p>Les priorités à droite seront uniquement en agglomération, pas dans les villages. Il y a des petits hameaux qui se greffent sur Doëlan ou le Pouldu : il faudra réfléchir à leur traitement.</p> <p>Certains secteurs nécessiteront sans doute des panneaux spécifiques avertissant du danger comme la cité de Quillien au bourg, par exemple.</p> <p>Les aménagements ont été faits.</p>
<p>Route de Doëlan : chicanes à la hauteur du N°31 : la route est plus haute que le trottoir et la personne est obligée d'aller sur le trottoir de la voisine en face pour reprendre la route. Elle a été obligée de pousser un peu les chicanes : comment faire ?</p>	<p>Nous sommes dans une phase transitoire, d'essais mais nous savons que nous allons modifier des choses car tout ne fonctionne pas.</p> <p>David ROSSIGNOL ira voir Mme Le Costoec au 31.</p> <p>Ce sont des aménagements route de Doëlan où le chaucidou a été créé. Un radar pédagogique a été posé ; il sera permanent. David ROSSIGNOL a rencontré certains riverains ;</p>
<p>Combien de vélos qui passent par jour à cet endroit : une dizaine ?</p>	<p>Probablement peu actuellement mais est-ce qu'un jour il y aura des aménagements qui permettront de faire du vélo sur une portion plus sécurisée ?</p> <p>Dans la phase définitive, il est probable que nous créons un chaucidou cad une voie avec sur les côtés, 2 marquages pour les vélos et lorsque 2 voitures arrivent de front, elles sont obligées d'attendre pour laisser passer le vélo.</p> <p>Moëlan l'a créé près du collège et cela semble fonctionner</p>

<p>Propreté des lieux du rive gauche jusqu'au phare : il y a un rosier dont les gens cassent les branches car ils se font griffés (propriété privée), panneau du Rigolo, les roses arrivent dessus : le lierre empêche de s'asseoir sur le mur et le mur est abimé du fait du lierre... actuellement il y a un tas de déchets également.</p>	<p>Cela fait partie des choses que le groupe de citoyens ira voir sur place avec l'adjoint aux travaux.</p> <p>Cela a été fait.</p>
<p>Rive droite : passages cloutés au bout mais rue du pont du : il n'y en a pas ... est-il possible d'en mettre ? en face du Petit matelot par exemple...</p>	<p>Cela fait partie des choses que le groupe de citoyens peut aller voir sur place avec l'adjoint aux travaux.</p> <p>Le passage piéton a un sens : il permet d'aller d'un endroit à un autre... Il faut voir. On ne peut en mettre là où il n'y a rien.</p> <p>Denise LE MOIGNE par rapport à la sécurité des enfants le matin quand ils prennent le bus : peut-on faire qqch, rive droite ?</p> <p>Pas de trottoirs à cet endroit ; difficile de réaliser un passage piéton ; le syndicat de voirie va réaliser un marquage comme à Kerguelen.</p>
<p>Les ruptures des aménagements de sécurité sur la voirie sont un frein pour la pratique du vélo en famille</p>	<p>Cela n'existe pas dans les nouveaux quartiers car les choses sont bien faites dès le départ mais nous sommes sur de l'existant qui nécessite plus d'aménagements.</p>
<p>Etat de la rue du Pont Du : c'est la rue la plus dégradée de Doëlan : il y a eu de multiples travaux avec des créations de nids de poules rebouchés... cette voie sera-t-elle requalifiée globalement ?</p>	<p>Les voiries départementales sont rénovées après passage des agents du service départemental. En fonction de l'état de vétusté des routes, le département intègre les travaux dans un programme. A ce jour, cette voie n'a pas été intégrée. Les élus vont remonter la demande. Le nouveau Président a fait connaître son attention pour la voirie départementale.</p> <p>Pour l'instant, la route a été arrangée par le lotisseur. Pour l'instant le département n'a pas programmé de travaux sur cette route.</p>
<p>Annie LE BLOA Kerviglouze évoque un problème en début d'année qui aurait pu mal tourner : solutions pour l'accès au village étudiées avec Denise LE MOIGNE ainsi que la numérotation. Un panneau a été mis en place dans une entrée de village mais il est illisible puisqu'il faut descendre de sa voiture pour le lire.</p> <p>Le panneau actuellement est plié.</p> <p>Le miroir à l'entrée est impacté et pas</p>	<p>Il y a eu une intervention de pompiers qui se sont trompés et un temps d'intervention trop long. Un groupe de travail a été créé avec les riverains qui ne veulent pas de noms de rues...</p> <p>Les riverains réagissent ; ce n'est pas vrai ; ils n'y étaient pas opposés.</p> <p>Le maire indique que le panneau sera refait.</p> <p>Denise LE MOIGNE indique que toute la commune va</p>

régulièrement détourné par rapport à la végétation qui l'entoure.	devoir être numérotée en raison du raccordement à la fibre : ce qui explique aussi pourquoi les élus ont attendus. Cette route est passée à 20 et les marquages seront réalisées en 2023, au printemps.
Sortie Langlzig : va t-elle être rétrécie ou restée ainsi ? le terrain de camping est prioritaire en sortant ou pas ?	Stop à installer par le camping
Mme le Saux : la route de Beg Roudou sera t elle mise en zone 30 ? il n'y a pas de miroir ? elle sera favorable pour un passage à 30	Elle passera en zone 20 !
Sécurité rue du Pont Du et lotissement de Kerdoalen : est-ce qu'actuellement, les signalement étant fichus en l'air, ne peut-on pas mettre en demeure le lotisseur de faire une chaussée provisoire ou sinon, la mairie fait faire les travaux et le maître d'ouvrage paye... il s'agit de sécurité..	Lionel RUNAVOT est intervenu à de nombreuses reprises auprès du cabinet Bollet. David ROSSIGNOL l'a mis en demeure verbalement mais effectivement, il va falloir envoyer un courrier officiel. M Bollet a indiqué que la société LE FER a eu l'autorisation depuis 15 jours de viabiliser la voirie. David ROSSIGNOL s'étonne que sur la RD, le département ne soit pas intervenu. Par ailleurs, ce trottoir ne présente pas vraiment d'intérêt car il ne mène sur rien. Le maire indique que l'adjoint à l'urbanisme n'est pas de cet avis pour l'installation future d'un abris bus. C'est l'ABF qui avait demandé ce trottoir et un talus refait à l'identique. Les travaux ont été réalisés il y a 6 mois
Sentier côtier à côté de la maison Groult : il y avait des barrières qui ont été retirées... Dans l'attente ce sera bien que la mairie remette des barrières car il y a un risque avec les enfants.	Pendant les travaux, on a dû fermer le sentier. La fédération française de randonnée en a eu connaissance et elle a fait une déviation... plusieurs fois, le maire a écrit à Mme De Caunes pour avoir son accord mais sans retours. Ensuite, ils ont demandé à enlever la barrière qu'ils estimaient dangereuse. On peut en mettre une autre mais comme on va refaire le mur, les ST conseillent de ne pas le faire maintenant mais d'attendre que le mur soient faits. Le sentier côtier est dangereux à de nombreux endroits. Et c'est aux randonneurs et aux familles de faire attention mais à cet endroit, un aménagement est prévu. Les barrières ont été reposées ; le mur de

	soutènement a été refait
<p>Pourquoi pas le passage plus haut et derrière l'arbre ?</p> <p>L'écoulement d'eau continuera de creuser derrière...</p>	<p>A cause du refus des propriétaires... le maire est complètement d'accord avec cette remarque ;</p>
<p>Mme Teper : nouveau lotissement, clos de Prat Foen : quand sera posé le panneau d'indication de ce lotissement ?</p> <p>Elle aimerait savoir quand seront installées les poubelles ?</p> <p>Les portables ne passent pas</p>	<p>Le maire ne sait pas si c'est au lotisseur ou à la mairie de le faire. Si c'est communal, il faudra attendre au moins 8 mois.</p> <p>Les poubelles sont prévues à l'entrée : David ROSSIGNOL verra avec QC leur demandant leur accord pour mettre des bacs provisoires.</p> <p>La question des portables est récurrente et pas qu'à Doëlan... malheureusement, nous ne pouvons contraindre les opérateurs. Free a installé une antenne à Kersalut mas c'est tout. La difficulté est de trouver le point d'installation de l'antenne.</p> <p>Pas de signalétique ; le panneau sera posé sous quinzaine</p>
<p>Ou en est la fibre optique à Doëlan ?</p>	<p>Un dossier va sortir dans le prochain KI qui explique les choses.</p> <p>Les élus ne sont pas décideurs sur ce dossier.</p> <p>Il y a eu des montées en débit sur Doëlan malgré tout.</p>
<p>Lagrange : noms de rues modifiés ; elles n'ont pas été mises sur le cadastre ni sur les plans Mappy. C'est compliqué de retrouver les adresses.</p>	<p>Tout est envoyé par les services aux opérateurs concernés mais qui ne mettent pas à jour.</p> <p>Le cadastre est mis à jour annuellement.</p> <p>Normalement cela sera réglé avec le fichier national des adresses.</p>
<p>Problèmes des plans qui ne sont pas à jour</p>	<p>Ce sera vu</p>
<p>Mme Le Thoër : au sujet de l'existence d'un chemin ancien qui a toujours été utilisé entre Kergantine et le bois de Lagrange : il a été récemment fermé : est-ce fondé ? est-ce une propriété privée ?</p>	<p>Les propriétaires sont dans leur droit et ils ne l'ont pas fait de gaieté de cœur...</p> <p>Le maire indique que le dossier La grange comprend à ce jour 9 contentieux. Les propriétaires qui ont contraint le propriétaire du chemin à le fermer par leur comportement harcèlent les services... cela a déjà couté 31 000€ à la commune de frais de contentieux.</p>
<p>Sentier côtier : il y avait tout de même un problème de communication. Sous les 3 mats, il</p>	<p>La communication a été faite : le maire a demandé à DCE une rencontre et quand celle-ci a eu lieu, cette</p>

<p>y a des interrogations. Les élus semblent contre mais il faut regarder car il est très emprunté.</p>	<p>question n'a pas été évoquée...</p> <p>Les élus au départ ont souhaité réparer mais la DDTM a refusé car il faut pour cela faire une étude d'impact et une étude de faisabilité. Le devis pour l'étude de faisabilité était de 16 000€... préconisation : un ancrage sur roche déporté soit une estacade pour un coût estimé de 100 000€ pour quelques dizaines de mètres linéaires. La ville peut contribuer mais pas tout porter seule. DCE avait proposé un financement participatif mais depuis 3 ans, il n'y a rien... or le maire est toujours responsable du passage... le maire n'a pas été négligent sur ce dossier et cet été l'association a relancé ce dossier mais pas en partenariat, en opposition... le maire a très mal vécu la situation.</p> <p>Le maire indique que DCE sera reçue le 03-11 avec QC et les services d'Etat.</p>
<p>Kerviglouze : Au niveau des lignes téléphoniques ; réparations d'Orange dû à un propriétaire qui n'entretient pas ses arbres : est-ce la mairie qui intervient ou le propriétaire ?</p>	<p>C'est de la compétence d'Orange. C'est l'opérateur qui met en demeure les propriétaires d'intervenir.</p> <p>David ROSSIGNOL regardera et la mairie pourra envoyer un courrier néanmoins.</p>
<p>Parking de Beg an tour : la route a été refaite avec du gravillons et du goudron qui fond à la chaleur ; les gravillons finissent sur la plage.</p> <p>Fallait-il une dalle béton pour les appuis vélo ?</p>	<p>Le parking n'a pas été fait mais refait. Nous avons travaillé sur un emplacement en stabilisé à proximité.</p> <p>Par rapport à la dalle béton, pour des appuis métalliques, c'est nécessaire.</p>
<p>Emplacement des poubelles : casser de la roche pour mettre des poubelles ?</p> <p>Poubelles vertes près de la coop et les poubelles jaunes près des toilettes ? or les bacs jaunes leur sont plus utiles ? les poubelles vertes sentent fort : elles seraient mieux près de toilettes</p> <p>N'était-il pas possible de mettre toutes les poubelles derrière les toilettes ?</p>	<p>Plusieurs projets déposés à l'ABF qui ont été retoqués. On avait demandé à ce que les 3 mats aient des poubelles sur son parking et emplacement derrière le muret : l'ABF a tout refusé.</p> <p>Il n'a pas tout à fait tort : actuellement c'est visuellement impactant. On a redéposé un dossier. Le problème : il en faut mais pas trop loin... on a fait un choix, de les positionner à cet endroit les vertes vont descendre à l'endroit où une dalle a été créée et les jaunes devraient rester en bas au niveau des toilettes. C'est les conclusions de la discussion avec QC. Les 3 mats pourraient avoir leurs propres poubelles.</p> <p>Si tout est mis derrière les toilettes, l'endroit risque de devenir une décharge.</p>
<p>Nous sommes en automne, des regards d'eau sont bouchés : qui s'en occupe ? parfois, il y a</p>	<p>Les services iront voir pour une intervention.</p> <p>La balayeuse est en panne, ce qui génère de la</p>

même de la végétation qui en sort..	difficulté pour le service nettoyage.
Pêche à Doëlan : activité qui apporte du monde Les élus ont-ils des informations sur l'évolution de la pêche à Doëlan ?	Le maire n'a pas de réponses sur la ressource. Il y a 7 pêcheurs : il y a des inquiétudes sur les reprises après les départs en retraite. On peut se retrouver avec 4 pêcheurs ; c'est un métier difficile.
Hôtel : Entrée prévue rue de Beg ar Compaz ?	L'entrée ne sera pas là mais en face du parking Brozen Favereau et rien sur la rue de la fontaine
Problème du stationnement des remorques : défaut de signalétique Il faudrait verbaliser ou les prévenir de ne pas se garer là	Yannick PERON rappelle qu'il existe un parking Il y a de la place pour 2 à cet endroit... Nous allons encore regarder cela
Tirage au sort des référents de quartier <ul style="list-style-type: none"> • Jeannick DEDOURGE • Murielle AVENS • Nicole COSTAEC • M BONSARD Mme Marcadet sera prioritaire dans 2 ans	

Temps forts 2022 sur Doëlan

1- Le projet de pôle maritime – rive droite – réfection de la capitainerie et du local SNSM

Etat des démarches en cours faites par Yannick PERON. La SNSM a demandé un agrandissement des locaux : les bénévoles sont plus nombreux ; les missions ont évolué. Proposition d'annexer l'actuelle capitainerie, avec l'étage. Les douches plaisanciers seront réservées à la SNSM ; la SNSM de Paris ne participera pas financièrement aux travaux.

Présentation du projet de nouvelle capitainerie avec de nouvelles missions liées au tourisme et à l'environnement.

Ce projet doit être financé par le budget du port ; des dossiers de subvention ont été déposés ou vont l'être auprès du fonds d'intervention maritime, du plan de relance, du FEAMP, du département et de QC.

Cela est programmé pour 2024, sous réserve des subventions.

2- Priorités à droite et signalétique

La signalétique en bois touristique et commerciale a été posée. Elle a été commandée très tôt mais reçue en plein été. C'est satisfaisant. Il reste un totem à poser au pont Du à l'empatement. Cette partie sera réduite pour intégrer un massif arbustif avec le totem et réduire ainsi la vitesse.

Ce n'est pas terminé : il y a du retard avec le syndicat de voirie pour les marquages- ce sera fait au printemps. Chaque zone aura une signalisation verticale et au sol. Les zones 20 garantissent la priorité aux piétons. C'est un système adapté lorsqu'il n'y a pas de trottoirs. Les priorités à droite ont permis de réduire la vitesse. Il vaut mieux avoir des zones réduites et respectées ; lorsqu'elles sont trop grandes, elles ne le sont pas.

3- Travaux sur le sentier côtier

2 effondrements ont eu lieu il y a quelques années. Dans un 1^{er} temps, le sentier a été fermé. Des barrières ont été posées mais démolies, à plusieurs reprises. La Fédération Française de Randonnée a dévié le sentier. Ce n'était pas un souhait de la commune. Il n'a jamais été question de fermer le sentier mais de se questionner sur la dernière partie qui est dangereuse. Un dossier a été déposé avec Quimperlé Communauté pour obtenir des subventions pour les travaux sur le GR. La dernière partie ne sera jamais financée car elle est trop étroite ; l'escalier pour dévier cette partie en revanche est éligible. Les travaux sur le sentier à St Julien ont été financés, tout comme la partie effondrée près de la maison de Benoite Groult et l'escalier après les 3 mâts. Sous le restaurant, l'étude du CEREMA note l'éboulement ; les contreforts s'étaient écroulés. Ces derniers ont été refaits. Les travaux sont en cours. Actuellement, le sentier est accessible entièrement. Dans les recommandations du CEREMA, il faut indiquer aux promeneurs de prendre l'escalier car cette partie est réservée aux randonneurs expérimentés. Nous allons tester mais nous ne savons pas si cela sera concluant en termes de sécurité. Si des randonneurs non aguerris, ou des enfants s'y rendent et tombent, le maire sera responsable.

Les engagements ont été tenus : restauration et confortement. Un bilan sera fait.

4- Projet hôtelier – rive gauche

Le maire rappelle l'historique du site et rappelle que le projet retenu par son prédécesseur était la construction de 70 appartements sur un site plus réduit (hors maison Berthèle, Larzul et pavillon du haut). Les élus ont demandé au groupe Eiffage d'intégrer un restaurant et un hôtel mais en 2009 avec la crise financière, EIFFAGE se retire du projet.

La maison Larzul alors habitée était un obstacle pour les potentiels investisseurs. Lorsque que cette dernière a été intégrée au portage de l'établissement foncier régional et que la caisse des dépôts a retenu le projet comme étant d'intérêt majeur, les investisseurs se sont présentés, et notamment M Jaclin qui a eu un véritable coup de cœur pour le site. Il travaillait déjà avec la caisse des dépôts sur des projets en nord Finistère.

Le projet de M Jaclin a évolué avec les remarques des riverains : au final un étage et un penty ont été supprimés. C'est un projet conçu comme un lieu de vie regroupant un hôtel de 39 chambres, 7 pentys, 2 appartements, un gîte d'étape, 2 commerces, un centre de bien être, un restaurant bistrannique et un restaurant gastronomique, des parkings accessibles à tous et d'autres pour la clientèle hébergée, une place publique. C'est un projet ouvert et qui se veut accessible à tous et qui créera 40 emplois.

QUESTIONS POSEES EN 2022	REPOSES APORTEES
<p>Mme Penfrat : elle souhaiterait faire appel à nos responsabilités individuelles et collectives vis-à-vis de l'environnement. La situation de la planète est dramatique : biodiversité en berne, augmentation des inégalités, changement climatique ; aujourd'hui nous sommes dans un tournant. Il va falloir changer notre système de pensée et de consommation ; ce projet est obsolète, voir indécent, vis-à-vis des enjeux à venir. Quel sera le bilan carbone de l'exploitation d'un tel site ? nous sommes nombreux à ressentir un profond malaise vis-à-vis de ce projet et de ses impacts.</p> <p>Ce site avait une vocation économique dans l'intérêt général. La recherche du profit ne profite pas à l'intérêt général. Mme Penfrat a pensé plutôt à un jardin avec des arbres, un kiosque pour les animations culturelles, une simple buvette gérée par une SCOP ?</p>	<p>La démolition a déjà eu lieu et concernant le bilan d'impact carbone sur ce point il n'y a donc pas d'impact. La maison Larzul est en train de devenir une ruine et cela a un impact négatif également.</p> <p>Aujourd'hui, il y a des tensions sur la capacité à piloter des projets et certains citoyens qui veulent que tout s'arrête. Les arguments que vous évoqués n'ont jamais été soulevés à propos de ce projet.</p> <p>Les matériaux qui seront employés seront durables. Des producteurs locaux, agriculteurs bio et pêcheurs, fourniront le restaurant.</p> <p>Jardin ? c'est un site de 8000m² assis sur des rochers, acheté à un certain cout. Il y a d'autres endroits ou des jardins sont possibles. Si ce projet ne se faisait pas, il y aurait autre chose. Aucune collectivité n'achète un terrain plus d'un million d'euros pour faire un jardin...</p> <p>Ce projet répond à des besoins : d'accueil touristique, de restaurant, de commerce, de lieux de vie ouvert, créateur d'emplois.</p> <p>Le Maire rappelle que monsieur Jaclin n'a rien d'un « bétonneur » et conseille à Mme Penfrat de le rencontrer discuter avec lui.</p>
<p>Magali M. : arrivée récemment sur Doelan ; elle est mal à l'aise vis-à-vis de la diabolisation</p>	<p>La question pourra être posée à l'office : il pourra être sollicité. Pourquoi pas au moment des départs des</p>

<p>qu'elle vient d'entendre vis-à-vis du porteur de projet.</p> <p>S'agissant de la capitainerie, il y aura un accueil tourisme ; y aura-t-il un détachement du personnel de Quimperlé dans cet espace ?</p>	<p>navettes ?</p> <p>Pour rappel : Nos agents sont présents 7 jours sur 7 durant l'été et peuvent aussi donner des renseignements touristiques.</p>
<p>M Caudron : en début d'année ils ont formé un collectif avec des riverains pour travailler sur la sécurité de la rue du Pont Du. Il y a eu des rencontres avec le maire et David ROSSIGNOL ; il reste des points dangereux : le virage de la chapelle. On bute sur ces aménagements ; sortie du petit chemin des matelots également ; et autour des poubelles de Kerdoalen ; le fossé et une buse bouchée</p>	<p>S'agissant de la buse : on est en contentieux avec l'entreprise qui a réalisé les travaux d'assainissement ; un accord a été trouvé, ce sera fait avant la fin de l'année à leur frais.</p> <p>Transition entre l'impasse des matelots et Lagrange, il y aurait dû y avoir des pictogrammes au sol mais en raison du retard pris par le syndicat de voirie, ce sera fait au printemps ; il n'y aura pas de passage piéton car il n'y a pas de trottoirs.</p> <p>Concernant le virage, David ROSSIGNOL est ennuyé. C'est une départementale ; le département risque de ne rien faire. Il donnera les coordonnées de la personne référente au département. Pas de solution aujourd'hui.</p> <p>David ROSSIGNOL les rencontre très prochainement ; ce sujet sera évoqué.</p> <p>Le fossé de la poubelle à Kerdoalen : pas résolu non plus. La réflexion est en cours.</p>
<p>M Le Guellec : Porsach intégré à Doëlan- pourriez vous faire le point sur le devenir de la route Kernoal Kerlou ? cette route n'est toujours pas inscrite au cadastre. En 2016, il y a eu un classement d'office pour l'intégrer au domaine public mais qui a échoué.</p> <p>2 questions restent en suspens : que va faire la mairie avec la contestation du service des hypothèques ? sachant que les propriétaires payent toujours du foncier sur ces parcelles ?</p>	<p>Cela fait 55 ans que cette situation perdure. Les élus tentent de trouver des solutions. Il y a de nouveaux éléments juridiques qui datent de juillet. Une énergie considérable a été dépensée pour ce dossier ! Le classement d'office n'a pas été validé par le préfet. Le maire souhaite lui aussi qu'à la fin de ce mandant ce problème soit réglé.</p>
<p>Mme L'enfant : elle porte la parole d'un jeune artiste qui a séjourné en 2021 et qui a eu un coup de cœur pour Doëlan. Il a construit une sculpture devant la conserverie. Qu'est que va devenir sa sculpture ?</p>	<p>Cet artiste nous a interpellé également. Il est intervenu sans autorisation sur le domaine public mais on s'est dit qu'on pouvait le laisser poursuivre dans une période bien morose en plein confinement. Cela sera abordé avec M Jaclin qui souhaite aussi intégrer des éléments artistiques dans son projet.</p>
<p>M Bonsard : DCE a été cité. Personnellement, si on admet le fait de faire un projet économique,</p>	<p>DCE a été associée au projet, a effectivement voté en</p>

<p>c'est plutôt intéressant ; là ou il s'interroge, à l'aulne des réflexions sur l'écologie, c'est de constater que le projet ne prévoit rien en termes de chauffage.</p> <p>M Ulloa rappelle que DCE a rendu un avis favorable au projet.</p>	<p>commission locale SRP pour ce projet.</p> <p>S'agissant du chauffage, la question sera posée avec M Jaclin, toujours enclin au dialogue.</p>
<p>Mme Dedourge, Doëlan rive gauche : elle souhaite prendre RV avec David ROSSIGNOL – quel massif est prévu au niveau du Pont Du ? qu'est-il prévu pour l'amélioration des stationnements ? les remorques ? l'éclairage public ? le nettoyage des murs ? un radar solaire ?</p>	<p>David ROSSIGNOL, s'agissant du mur : il faut enlever le lierre et des reprises sont à faire mais il n'est pas dégoutant ; les lumières : ce sont les arbres des propriétaires qui doivent être élagués. Si on n'y voit plus rien, on enverra des courriers.</p> <p>Pour le reste, il propose un RV sur site.</p> <p>Il y a 2 emplacements réservés aux remorques. Elles sont posées sur la cale Larzul. Mais c'est compliqué l'été... des PV sont dressés.</p>
<p>Mme Massies : rive gauche elle apprécie l'évolution du projet. Elle souhaite savoir si c'est justifié au niveau économique car tout est fermé l'hiver.</p>	<p>Monsieur Jaclin veut salarier en CDI ses salariés et donc à l'année avec un taux d'activité qui varie.</p> <p>Le gros souci de l'hôtellerie c'est précisément le salariat. Il souhaite recruter l'équipe permanente à temps plein et des saisonniers en renfort uniquement l'été. Une étude avait été faite sur la rentabilité, il faut au minimum 54% de taux de remplissage sur l'année. Les pentys peuvent aussi être des logements pour des travailleurs temporaires hors saison. Il mise aussi sur le fait que sur le pays de Lorient, il existe une l'hôtellerie assez impersonnelle et que Doëlan peut être vraiment attractif du fait de son caractère exceptionnel , enfin les tarifs varient en fonction des saisons.</p>
<p>M Poiret impasse du matelot : le revêtement de l'impasse va-t-il être refait ? il est dangereux</p>	<p>David ROSSIGNOL rappelle qu'il y a eu de nombreux travaux qui ont abimé la route. C'est au planning d'ici la fin de l'année. Par contre, cette voie ne sera pas enrobée</p>
<p>Mme Verrier ; d'autres infrastructures vélos sont-elles prévues ?</p> <p>Entrée du lotissement clos de Prat Foen : y aura-t-il un éclairage pour les enfants qui attendent le bus le matin ?</p> <p>Rue du pont du : 50 km/h même s'il y a un radar ; les gens ne respectent pas les priorités à droite. Le radar sera-t-il permanent ?</p>	<p>Le chaudiou est intéressant car on ne peut faire de piste cyclable pour aller à Doëlan car l'emprise n'est pas suffisante.</p> <p>Ensuite rive gauche, c'est une zone 20 donc pas de bande cyclable.</p> <p>L'éclairage à l'entrée du lotissement n'est pas prévu mais David ROSSIGNOL pourra passer voir. Le radar va rester de manière permanente.</p>

<p>Mme Lozachmeur Le projet d'exploitation des algues marines est-il toujours d'actualité ?</p> <p>Une intervenante a des nouvelles : le projet devrait selon elle (membre du collectif « Perle ») se faire en janvier-février. Le projet chemine discrètement.</p>	<p>Le maire est las de ce projet qui n'avance pas et sur lequel le porteur de projet ne donne aucune nouvelle.</p> <p>Ce projet s'il venait à se réaliser ne gênerait pas M Jaclin (la question lui avait été posée) .</p> <p>Depuis, la concession est devenue caduque. La ville de Moëlan et QC sont aussi ennuyées que nous.</p>
<p>M Pescheux : nouveau président de DCE – trouve que le projet de reconversion du site de la conserverie est intéressant. Par ailleurs s'est rendu avec son épouse dans un hôtel et un restaurant de M Jaclin pour voir ce qu'il en était notamment avec le personnel et effectivement les jeunes étaient du coin et étaient heureux de travailler pour M Jaclin. A la lecture du permis de construire il a 3 questions</p> <p>Le traitement des EU pose problème : insuffisance de la capacité de traitement des eaux usées l'hiver.</p> <p>Sur l'énergie utilisée : pour un projet phare porté par la CDC, dommage que les capteurs solaires thermiques n'aient pas été envisagés, non plus que les panneaux photovoltaïques.</p> <p>Sur la toiture végétalisée : suivant la quantité de substrat, la végétalisation est plus ou moins qualitative. Quel sera son épaisseur ?</p>	<p>S'agissant des eaux usées, la remarque porte sur la commune. Il y a un réseau d'assainissement dans lequel arrive inopinément des eaux pluviales, du fait de mouvements de terrain ; de plus des particuliers ont des raccordements qui laissent aussi entrer les EP. C'est valable pour toutes les communes littorales.</p> <p>David ROSSIGNOL précise qu'à sa connaissance, il n'y a pas d'entrée d'eaux parasites sur ce secteur de Doëlan. La remarque portée sur le permis est une remarque d'ordre général probablement.</p> <p>F Jaclin avait la volonté que le toit végétalisé soit conséquent.</p> <p>David ROSSIGNOL il y a de très belles couvertures végétalisées avec un substrat de 10 cm mais qui nécessite du travail les 1eres années.</p>
<p>M Bouque : la chapelle St Anne attend que l'on s'occupe de sa toiture.</p>	<p>Les devis ont été réalisés ; le maire ne prend pas d'engagement tant qu'il n'a pas les devis- comme tout bâtiment communal, il sera entretenu</p> <p>Ce sera vu au budget 2023</p>
<p>M Ulloa : enfouissement des lignes électriques téléphoniques à Lagrange</p>	<p>Il y a un projet de renforcement de réseau dans ce secteur et les lignes BT vont être enfouies mais pas le téléphone</p> <p>La date des travaux n'est pas connue : sûrement 2023</p>
<p>Mme Penfrat : Les coups de vent ont rapporté beaucoup de déchets plastiques sur la côte ; ils ont été ramassés et entassés au fond des criques, ce serait bien que les services passent les ramasser</p>	<p>Les services passeront ; les bacs à marée existent ; ils sont remis l'hiver car l'été ils servent de poubelles</p>
<p>M Couderc s'étonne que tous les restaurants</p>	<p>Le maire ne peut rien faire ! Il a soulevé ce problème en tant que client aux restaurateurs. Il rappelle</p>

soient fermés le même jour à Doëlan l'hiver	l'existence d'un nouveau restaurant « le Cocooning » en centre bourg
---	--